

Anto Gavric
Grzegorz W. Sienkiewicz
(éds)

Etat et bien commun

**Perspectives historiques
et enjeux éthico-politiques**

**Colloque en hommage
à Roger Berthouzoz**

Peter Lang

Préface de Nicolas Michel,
Conseiller Juridique de l'ONU,
New York

Postface de Ruedi Imbach,
Paris-IV, Sorbonne

La notion d'Etat et celle de bien commun apparaissent aujourd'hui en constante confrontation du point de vue de leur finalité. Certes, le concept d'Etat naît avec la Modernité alors que celui du bien commun existe déjà dans l'Antiquité. Les rapports qu'ils entretiennent actuellement ne sont toutefois pas sans rappeler les questions éthiques autour de la notion de *bonum commune* qui se posent depuis la formation de la société publique.

Cet ouvrage invite à reprendre cette discussion dans un cadre pluridisciplinaire (philosophie, histoire, théologie, économie, droit, politique, médecine). Il met l'accent sur les questions philosophiques de l'utilisation de doctrines politiques du bien, de l'engagement social, des droits de l'homme, mais aussi de l'appréciation éthique quant aux modifications génétiques de l'être humain.

Les textes ici exposés constituent une tentative de retrouver un lien substantiel entre Etat et bien commun en proposant aux chercheurs et aux scientifiques d'assumer une responsabilité déontologique, conformément à leur mission au sein de la société.

Dominicain et docteur en théologie, **Anto Gavric** enseigne à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg et à la Faculté de philosophie à Zagreb (Croatie). Il est notamment auteur de *Théologien dans le dialogue social* (2006) et *Une métaphysique à l'école de Thomas d'Aquin* (2006).

Originaire de Pologne, **Grzegorz W. Sienkiewicz** a étudié l'éthique et la philosophie politique à l'Université de Fribourg, où il rédige actuellement une thèse de doctorat sur la théorie sociale de l'individu chez Adam Schaff. Il poursuit également ses recherches dans le domaine de l'éthique des relations publiques.

Etat et bien commun

Anto Gavric
Grzegorz W. Sienkiewicz
(éds)

Etat et bien commun

Perspectives historiques
et enjeux éthico-politiques

Colloque en hommage
à Roger Berthouzoz

Préface de Nicolas Michel,
Conseiller Juridique de l'ONU,
New York

Postface de Ruedi Imbach,
Paris-IV, Sorbonne



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Bibliothek»

«Die Deutsche Bibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous <<http://dnb.ddb.de>>.

Réalisation couverture: Thomas Jaberg, Peter Lang AG

ISBN 978-3-03911-467-2 (L'édition de l'imprimé)

ISBN 978-3-0352-0139-0 (eBook)

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2008

Hochfeldstrasse 32, Postfach 746, CH-3000 Berne 9

info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.

Réimpression ou reproduction interdite par n'importe quel procédé, notamment par microfilm, xérographie, microfiche, microcarte, offset, etc.

Imprimé en Allemagne

Table des matières

Intervenants.....	IX
Préface	
Nicolas MICHEL.....	XI
Introduction	
Anto GAVRIC et Grzegorz W. SIENKIEWICZ	1
Enseignement social chrétien et bien commun dans l'enseignement à l'Université de Fribourg. Perspectives historiques	
Francis PYTHON.....	5
Religion et bien commun dans <i>De la démocratie en Amérique</i> de Tocqueville	
Guy BEDOUELLE.....	19
Libéralisme philosophique et bien commun	
François-Xavier PUTALLAZ.....	29
Le bien commun selon Jacques Maritain	
Jean-Jacques FRIBOULET.....	43
La democrazia internazionale e la pace come bene comune universale secondo Jacques Maritain	
Roberto PAPINI	51
Gibt es eine Pflicht, den Gesetzen zu gehorchen?	
Jean-Claude WOLF.....	63
Le bien commun chez Maurice Blondel, Simone Weil et Gabriel Marcel. Approches non thomistes de la notion de bien commun	
Yves SEMEN.....	73

Peut-on se passer de la notion de bien dans la pensée juridique et politique? Henri TORRIONE	85
Les droits de l’homme: une composante essentielle du bien commun Adriano PREVITALI.....	145
Le bien commun dans l’enseignement du Magistère de l’Eglise Georges Card. COTTIER.....	165
La Bible, l’Etat et le bien commun: Mensonge à l’opposé du bien commun Adrian SCHENKER.....	181
Le bien commun selon Charles Journet Guy BOISSARD.....	187
Le bien commun et la relation personne – communauté: tradition dominicaine et modernité Benoît-Dominique DE LA SOUJEOLE et Romaric MORIN	199
Espérance et bien commun: de la scolastique à la modernité Mathias NEBEL	217
Expressions du «bien commun» à travers les enseignements et les pratiques des Nouveaux Mouvements Religieux au Congo Démocratique Bertin MASEKO.....	233
Le principe protestant de l’éthique et la substance catholique de la morale Denis MÜLLER.....	247
Patočka, Havel et la Charte 77 – la morale incarnée Karel BOSKO.....	265
Santé et bien commun Thierry COLLAUD	273

Science research and the common good: scientific
and ethical aspects of embryonic stem cells

Marisa JACONI 285

Postface

Ruedi IMBACH 295

Intervenants*

Karel BOSKO, *Historien, Professeur au Collège Claparède
et à l'Université de Genève*

Guy BEDOUELLE, *Dominicain, Professeur d'histoire de l'Eglise
à l'Université de Fribourg*

Guy BOISSARD, *Ecrivain, Secrétaire général de la revue Nova et Vetera,
Genève*

Thierry COLLAUD, *Médecin, Docteur en théologie de l'Université
de Fribourg*

Card. Georges COTTIER, *Prothéologien de la Maison Pontificale,
Vatican*

Anto GAVRIC, MER, *Dominicain, Département d'éthique et de théologie
morale à l'Université de Fribourg*

Jean-Jacques FRIBOULET, *Professeur d'économie politique
à l'Université de Fribourg*

Benoît-Dominique DE LA SOUJEOLE, *Dominicain, Professeur
de théologie dogmatique à l'Université de Fribourg*

Ruedi IMBACH, *Professeur d'histoire de philosophie médiévale,
Paris-IV, Sorbonne*

Marisa JACONI, MER, *Faculté de médecine à l'Université de Genève*

Bertin MASEKO, *Dominicain, Doctorant à la Faculté de théologie
à l'Université de Fribourg*

Nicolas MICHEL, *Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques
et Conseiller juridique de l'ONU, New York*

Romarc MORIN, *Dominicain, Doctorant en théologie à l'Université
de l'Angelicum à Rome*

* Selon l'ordre alphabétique.

Denis MÜLLER, *Professeur de théologie morale à l'Université de Lausanne*

Mathias NEBEL, *Professeur d'éthique à l'Instituto Tecnológico Autónomo de México (Universidad ITAM)*

Roberto PAPIN, *Professeur de sciences politiques à l'Université de Trieste et secrétaire général de l'Institut international Jacques Maritain, Rome*

François-Xavier PUTALLAZ, PD, *Chargé de cours à l'Université de Fribourg, Professeur de philosophie au Collège de Sion*

Adriano PREVITALI, *Avocat, Chargé de cours du droit constitutionnel à l'Université de Fribourg*

Francis PYTHON, *Professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Fribourg*

Henri TORRIONE, *Professeur de droit et de philosophie du droit à l'Université de Fribourg, Avocat et associé de l'Etude Lenz & Staehelin, Genève*

Adrian SCHENKER, *Dominicain, Professeur émérite de l'Ancien Testament à l'Université de Fribourg*

Yves SEMEN, *Professeur à la Faculté de philosophie comparée de Paris, Directeur de l'Institut européen d'études anthropologiques Philanthropos à Fribourg*

Grzegorz W. SIENKIEWICZ, *Ethicien, Doctorant à la Faculté des lettres à l'Université de Fribourg*

Jean-Claude WOLF, *Professeur d'éthique et de philosophie politique à l'Université de Fribourg*

Préface

NICOLAS MICHEL *

En ce moment particulièrement important de notre histoire, la question sociale présente un enjeu de première importance, puisqu'elle concerne le développement authentique de l'homme et de la société. L'urgence consiste à promouvoir le bien de la personne humaine en respectant l'ensemble de ses dimensions.

Toute action novatrice doit s'appuyer sur une analyse audacieuse du rapport entre l'Etat et le Bien commun qui s'inscrit dans une double exigence: celle de la continuité et celle du renouvellement.

Continuité d'abord, car l'une des constantes de la question sociale tient au fait que la lutte contre les inégalités ne peut se réduire à sa dimension exclusivement économique. Si décisifs que soient l'accroissement des biens de consommation et leur juste distribution, si importants que soient le développement technologique et le bien-être qu'il assure, le développement intégral des personnes humaines et des peuples n'aboutira pas s'il n'est porté par une culture qui engage toute l'action sur le plan éthique: le développement économique est en effet finalisé par le bien commun. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à songer à la doctrine classique et constante de la destination universelle des biens, laquelle engage la responsabilité morale des citoyens.

Il est heureux que la théologie morale aussi se saisisse de cette question cruciale. L'Université de Fribourg, en Suisse, s'est d'ailleurs depuis longtemps engagée à promouvoir les recherches les plus variées dans ce

* Ancien professeur à l'Université de Fribourg et partenaire du professeur Roger Berthouzot dans l'organisation de cours inter-facultaires d'enseignement social chrétien et au sein du Centre international de documentation et de recherche en éthique sociale chrétienne, Nicolas Michel est Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique de l'ONU.

domaine: tant le Département d'éthique et de théologie morale que le Centre international de documentation et de recherche en éthique sociale chrétienne ont abordé les thématiques les plus importantes avec la liberté propre au théologien. Lorsqu'il s'engage dans les débats les plus difficiles qui mettent en jeu la justice économique et sociale et qui recherchent un constant équilibre entre la dignité humaine et la liberté, l'égalité et l'ordre social, ou qui redécouvrent le sens de l'homme dans les nouvelles technologies biomédicales, le théologien apporte un éclairage d'une valeur inestimable.

C'est dans cette continuité que s'inscrit le présent ouvrage qui se veut un hommage au théologien suisse, Roger Berthouzo, à son œuvre scientifique et à son engagement au service de l'Eglise et de l'enseignement social chrétien à l'Université de Fribourg.

Du 7 au 8 juin 2006 s'est tenu à l'Université de Fribourg un Colloque interdisciplinaire à la mémoire du professeur Roger Berthouzo, théologien, philosophe, penseur et ami, un colloque que M. le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a honoré de sa présence en adressant à l'auditoire un message d'une remarquable actualité.

On ne saurait trop souligner l'importance de la question traitée: «Quel Etat pour le bien commun?» C'est là un thème abordé plusieurs fois, notamment dans un cours universitaire donné en 1997 où nous avons eu le souci de l'inscrire, tout comme ce colloque, dans la plus remarquable tradition de l'Université de Fribourg. Il y a seize ans déjà, une rencontre fut organisée à l'occasion du centenaire de la publication de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, où l'on put mesurer à la fois la fidélité et le progrès réalisé durant cent années d'enseignement social chrétien (1891-1991) dans notre Université. Le bouillonnement des idées et la mise en commun des compétences permirent de préciser les domaines privilégiés de la recherche et de l'enseignement: l'accent serait mis sur la *question sociale* affrontée loyalement dans toutes ses dimensions. Dans la continuité de ces événements, on comprend que la thématique du *bien commun* et de l'*Etat* s'impose de manière privilégiée:

Ce qu'on demande d'abord aux gouvernants, c'est un concours d'ordre général, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions; Nous voulons dire

qu'ils doivent faire en sorte que, de l'organisation même et du gouvernement de la société, découle spontanément et sans effort la prospérité tant publique que privée.²

J'ai parlé jusqu'ici de continuité. Je voudrais souligner maintenant la nouveauté de la question.

Il y a trente ans, malgré la tension politique entre les deux blocs, et l'accroissement des dépenses en armement qu'elle induisait, il régnait encore un certain optimisme: on pensait à juste titre que le développement des peuples est la condition de la paix. On espérait encore pouvoir combler peu à peu le fossé entre pays riches et pays «en voie de développement». Force est de tirer un bilan assez mitigé, devant le constat d'une grave augmentation des écarts entre les parties du monde, écart qui risque de compromettre jusqu'à l'unité même du genre humain. Pourtant, il faut reconnaître que la situation s'est aggravée.

Mais en même temps que les angoisses d'aujourd'hui tiennent à la misère où vivent des millions d'être humains victimes du sous-développement, on se rend compte de mieux en mieux de la solidarité entre les peuples et de l'interdépendance des situations. Il n'est qu'à songer à la question climatique, à la dette internationale, ou aux flux migratoires dont les causes sont à la fois économiques et culturelles. Désormais, beaucoup de décisions personnelles et locales doivent prendre en compte cette dimension internationale.

Aujourd'hui en effet se pose de manière renouvelée la question fondamentale du lien qui engage l'Etat par rapport au vaste champ des différents biens propres à chaque communauté territoriale: il semble à beaucoup impossible de définir clairement l'essence du bien commun, qu'il soit national, européen ou mondial. Comment tous ces biens différents s'articulent-ils entre eux? Quel est le rôle spécifique de l'action politique et des organisations gouvernementales? Comment celles-ci organisent-elles leur compétence à l'échelle régionale, nationale ou mondiale? Quelle est l'économie du bien commun et que seront les stratégies politique et juridique? Les réponses à toutes ces questions reposent sur la reconnaissance de la nature humaine et la compréhension de la personne et

2 LÉON XIII, *Rerum Novarum: La condition des ouvriers* (Lettre encyclique du 15 mai 1891), Paris: Ed. Bonne Presse, 1961, p. 26.

de son rôle dans la société. On ne s'étonnera donc pas que ces différents thèmes soient abordés dans les diverses contributions du volume.

Les Nations Unies, en tant que pièce maîtresse de l'organisation politique mondiale, ont aujourd'hui un rôle essentiel à jouer dans la promotion du bien commun universel. Créées au lendemain de la deuxième guerre mondiale, elles sont aujourd'hui confrontées au défi de franchir un saut qualitatif pour mettre en place, avec les états et les autres composantes de la société internationale, les structures d'une communauté internationale dépassant la juxtaposition d'états souverains et consacrant l'existence d'une authentique société politique mondiale.

Il faut être reconnaissant à toutes les personnes qui ont offert de leur temps et de leurs talents à la publication de ce précieux volume: il rassemble des textes d'intérêt majeur sur cette problématique du lien entre l'Etat et le bien commun. Puisse-t-il susciter la poursuite d'une réflexion indispensable et contribuer à nourrir l'action de nombreuses personnes engagées au service du bien commun.

Introduction

ANTO GAVRIC et GRZEGORZ W. SIENKIEWICZ

De prime abord et surtout lorsqu'on l'oppose à «l'intérêt particulier», on entend par Bien commun la somme des biens privés et publics, matériels et moraux, qu'intègre une société donnée, bref sa prospérité [...]. La communauté y est envisagée comme une totalité concrète et objective où l'ensemble des besoins et des désirs de ses membres trouve sa satisfaction.

C'est avec la définition de Gaston Fessard, tirée de son ouvrage *Autorité et bien commun*¹, que s'est ouvert, le 7 juin 2006, à l'Université de Fribourg, en collaboration avec le professeur Ruedi Imbach, de Paris, un colloque interdisciplinaire à la mémoire de Roger Berthouzoz O.P. (1945-2004), ancien professeur de théologie morale et d'éthique.

Un exemple d'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité s'était imposée à quelques chercheurs de l'Université de Fribourg désireux de répondre à la question: *Quel Etat pour le bien commun?* Cette démarche collective avait abouti à la préparation d'un cours universitaire sur l'enseignement social chrétien. C'est ainsi qu'en 1997 les professeurs Jean-Jacques Friboulet, de la Faculté des sciences économiques et sociales, Nicolas Michel, du Département du droit international, Francis Python de la Chaire d'histoire moderne et contemporaine, ainsi que les professeurs Ramón Sugranyes de Franch, Joseph Deiss, Maurice Villet, Marc Henri Soulet et Madame Béatrice

1 *Autorité et bien commun*, Paris: Aubier-Montaigne, 1944, p. 54.

Desplant, avec la participation de Jean-François Giovannini du Département fédéral des affaires étrangères de Berne et l'ancien recteur et Conseiller d'Etat Augustin Macheret, furent réunis sous la direction d'un professeur de théologie, Roger Berthouzoz.

Un exemple de diversité

A l'occasion du récent colloque *Etat et bien commun*, des philosophes, des historiens, des économistes, des juristes, des politiciens, des scientifiques et des théologiens, se sont rencontrés pour faire connaître le trésor de la réflexion intellectuelle de Roger Berthouzoz. Le sujet du Bien commun fut abordé de manière pluridimensionnelle: par l'approche historique relevant l'importance du thème dans l'enseignement à l'Université de Fribourg dès sa fondation en 1889; par des thématiques philosophiques telles que les notions de libéralisme, de bien commun en philosophie politique et en philosophie du droit et cultivées également dans la tradition dominicaine et la modernité. Furent également exposés les enjeux économiques et éthiques du monde contemporain, sans oublier la présentation de la problématique du bien commun dans l'enseignement du Magistère de l'Eglise catholique. La nature et la profondeur de l'engagement du politique dans le dialogue social, et la question de l'Etat et du Bien commun furent amplement discutées.

L'approche interdisciplinaire a également conduit à constater qu'aucune discipline universitaire ne peut se priver d'une réflexion approfondie sur ce sujet, même si les objectifs de chacune ont une autre finalité immédiate. D'où par exemple la confrontation avec les médecins sur les conséquences des recherches sur les cellules souches embryonnaires.

C'est dans ce contexte de pluridisciplinarité qu'on a vu resurgir des questions éthiques, juridiques, économiques et surtout épistémologiques relatives à la recherche scientifique. Il en est résulté une meilleure compréhension des divers champs de recherches ainsi mis en jeu.

Un exemple d'autorité

Le présent ouvrage est publié en l'honneur du professeur Berthouzoz. Ceux qui ont accepté d'y contribuer ont voulu lui rendre hommage comme collègue, ami ou disciple.

Les diverses contributions à ces *Mélanges* sont donc celles de professeurs et d'amis venus de différentes disciplines, et soucieux de lui exprimer leur gratitude pour ce qu'il a donné à l'essor de l'éthique théologique et à l'Université.

En intitulant cet ouvrage *Etat et bien commun* – c'est aussi le titre qu'avaient retenu les organisateurs du colloque – nous avons voulu, avant tout, présenter une analyse de la responsabilité du philosophe, de l'éthicien, de l'économiste, du juriste et du scientifique confrontés d'une part aux exigences de l'autorité intellectuelle et d'autre part à celle de l'engagement sur le terrain de l'action. C'est ainsi que cet hommage rassemble des textes où se mêle cette double exigence de pensée et d'action.

Cependant, les réflexions qui sont ici proposées, portant sur le bien commun, la société et l'Etat, n'ont fait que poser des jalons au milieu d'un champ d'études encore en friche, tout en acceptant la confrontation avec les problèmes de notre temps: la construction d'une Europe nouvelle et d'une civilisation mondiale fondées sur une éthique des valeurs économiques et sociales où les intérêts supracommunautaires ne devraient pas condamner les principes essentiels du personnalisme chrétien, aujourd'hui mis à mal par de nouveaux conflits entre les centralisations étatiques et l'autonomie des personnes².

Ce volume est le fruit d'un débat diversement porté par le souci de voir émerger une société civile dans laquelle chacun se sente responsable d'un bien commun compris comme «l'ensemble de conditions sociales

2 Cf. «La fonction de la commune, dans la nouvelle Europe» (Allocution aux participants du III^e Congrès de la section italienne du Conseil des communes d'Europe du 6 décembre 1957), *Relations humaines et société contemporaine*, A. Savignat, H. Th. Conus, O.P. (pour la version française) et A. F. Utz, O.P. et J. F. Groner, O.P. (pour la version allemande), tome III, Fribourg/Paris: Ed. St-Paul, 1963, pp. 3672-3673.

qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et aisée» (*Gaudium et Spes*, 26).

Les remerciements des organisateurs vont au Rectorat et au Conseil de l'Université de Fribourg, à la Faculté de théologie, au professeur Ruedi Imbach (Paris), aux communautés dominicaines de Lucerne, Zurich, Genève et Fribourg, à Mme Isabelle de le Court, à Philibert Secretan (Genève), aux P. Bernard Bonvin O.P. (Estavayer-le-Lac), P. Jean-Bernard Dousse O.P., P. Alan O'Sullivan O.P., à Mme Katherine Tschopp et à M. José-Manuel Pérez.

Enseignement social chrétien et bien commun dans l'enseignement à l'Université de Fribourg. Perspectives historiques

FRANCIS PYTHON

On peut faire l'hypothèse générale que le bien commun est au cœur de l'enseignement social chrétien dispensé dans notre Université. La définition a-historique du bien commun, telle qu'on la trouve dans le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*¹, peut suffire à ce stade, même si plusieurs conceptions du bien commun peuvent coexister dans les diverses manières d'enseigner et d'interpréter cette doctrine. Un double fil conducteur sera suivi dans cet exposé qui consiste, d'une part, à mettre en perspective historique le souci de cet enseignement social chrétien à l'Université de Fribourg, de sa fondation à nos jours², et d'autre part, à cerner l'instance qui se préoccupe de ce bien commun et qui le définit. La recherche et le respect d'une autorité (nature, hiérarchie, élite éclairée) indiquant où se trouve le bien commun et la voie qui y conduit a souvent été portée par la théologie qui, dans le sillage du magistère, a longtemps revendiqué d'être ce pôle normatif dans l'enseignement social chrétien. On observe alors une tension entre ce dernier pôle et des enseignements plus attentifs aux données empiriques des sciences politiques, économiques et sociales.

Il ne sera pas question d'entrer dans le champ de la théologie morale et de son enseignement et l'on se contentera de placer quelques jalons dans l'histoire de notre Université où s'observent quelques temps forts

- 1 Conseil pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, St-Maurice: Ed. St-Augustin, 2005, pp. 92-95.
- 2 Francis Python, «La Doctrine sociale de l'Eglise dans l'enseignement à l'Université de Fribourg», *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 3 (1989), pp. 83-119.

dans l'approfondissement et dans la diffusion de l'enseignement social chrétien. On sera en particulier attentif à trois éléments qui caractérisent la dimension académique de cette transmission.

En premier lieu, on peut remarquer, diversement traduit selon les périodes, un souci d'allier enseignement théorique ou normatif et volonté de rejoindre la pratique sociale empirique pour l'éclairer, mais aussi pour mieux cerner de nouveaux problèmes posés par l'évolution de l'économie et de la société.

En deuxième lieu, et dans le prolongement de ce double souci d'être fidèle à la doctrine enseignée et de coller au réel, l'enseignement social chrétien dispensé à l'Université est constamment attentif aux impulsions du magistère (notamment par le biais des encycliques) mais aussi aux demandes en provenance d'organismes oeuvrant sur le terrain (associations diverses, partis, syndicats confessionnels) qui cherchent à réfléchir sur leurs lignes de conduite ou veulent former leurs militants ou futurs militants.

En dernier lieu, les professeurs tenant à délivrer cet enseignement social chrétien sont constamment mus par la recherche de la forme la plus adéquate au sein du dispositif universitaire. Hors de la Faculté de théologie notamment, ils sont confrontés aux résistances du milieu académique estimant cet enseignement comme insuffisamment scientifique ou relevant d'un genre mixte qui n'a pas sa place parmi les sciences empiriques ou positives en raison de ses aspects nominatifs ou fondés sur certaines valeurs.

Cela peut conduire à des exclusions, mais plus souvent à des réserves et plus encore à du désintérêt et de l'indifférence en fonction de l'évolution de l'Université et d'un milieu ambiant plus ou moins sécularisé.

On ne fera que rappeler succinctement quelques étapes, en mettant en évidence ces trois aspects pour aborder un peu plus longuement la dernière séquence où frère Roger a été actif, mais sous l'angle d'un rappel de certaines données malheureusement peu connues et pour lesquelles une certaine distance historique fait défaut. On peut grossièrement dessiner quatre étapes dans les quelques 120 ans de l'institution.

Première séquence: de la fondation en 1889 à 1914

Le paradoxe de notre Alma Mater est d'avoir été implantée dans un canton rural qui n'éprouvait que peu de besoins scientifiques et qui, sur le plan qui nous intéresse, ne connaissait guère les effets d'une révolution industrielle auxquels Léon XIII voulait remédier en publiant *Rerum Novarum*. Et pourtant dès les débuts de l'Université³, à qui le canton sert de porte-greffe, le souci de la doctrine sociale de l'Eglise apparaît fortement. Il faut évoquer ici le rôle de l'Union de Fribourg, 1884-93 rassemblée autour de Mgr Gaspard Mermillod⁴. Elle n'a pas joué un rôle principal dans la rédaction de l'encyclique mais elle a sans doute préparé le milieu de la jeune Université à ces préoccupations. Pour le co-fondateur, Caspar Decurtins, le projet d'une «faculté d'économie politique»⁵, selon les inspirations de la doctrine thomiste, devait couronner l'édifice. Il plaçait très haut l'enjeu de l'existence d'une telle faculté où «se livre la lutte pour la vie et l'influence» et voulait «christianiser l'économie politique» pour lutter contre le libéralisme et le socialisme. Il ne s'agissait pas seulement d'orienter cette économie politique selon des normes chrétiennes mais de promouvoir un savoir positif et profond pour mettre les écoles catholiques en mesure d'exercer leur influence. Cette faculté, que Decurtins appelle aussi «faculté de sociologie», mettra du temps à voir le jour mais dès 1890 des enseignements sont donnés en cette matière en Faculté des lettres puis en Droit et bien sûr, sous l'angle de la morale, en Faculté de théologie. Certains, comme le père Weiss ou l'abbé Jaccoud, ont pris part aux réunions de l'Union de Fribourg. Le fondateur, Georges Python, se réfère explicitement aux recommandations du Pape de faire étudier les questions sociales selon l'encyclique *Rerum Novarum* pour empêcher, en 1892, le déplacement du P. Weiss, rappelé par son ordre. La nomination en 1891 en Faculté de théologie, à la chaire de théologie pastorale du seul ecclésiastique suisse à côté des

3 Roland Ruffieux [dir.], *Histoire de l'Université de Fribourg 1889-1989*, Fribourg: Ed. Universitaires, 1991, 3 vol.

4 Mate Botos, «La postérité de l'Union de Fribourg dans la mémoire catholique», *Revue d'histoire religieuse et culturelle*, 100 (2006), pp. 305-314.

5 Francis Python, *art. cit.*, pp. 88-89.

dominicains, l'abbé Joseph Beck, est motivée par son très fort engagement dans le catholicisme social qu'on veut faire rayonner en Suisse.

Toutefois, pour répandre une science économique positive, il faut faire appel à des spécialistes qui sont, dans la première décennie de l'Université, des professeurs allemands.

K. Wasserab, A. Gottlob, K. Büchel, puis G. Ruhhand, qui sont tous plus ou moins marqués par la pensée catholique en matière sociale, s'intéressant aux problèmes de l'intervention de l'Etat, aux législations ouvrières ou encore à l'économie médiévale, lieu souvent d'une idéalisation de certains rapports sociaux corporatifs.

A cette première vague de professeurs allemands succède, dans la première décennie du XX^e siècle, un renforcement professoral d'origine française, avec Georges Gariel et surtout Max Turmann, un disciple du Sillon qui a un grand rayonnement en France dans les milieux du catholicisme social dont il se fait l'historien. Avec d'autres Français, et en particulier un autre adepte du Sillon, Jean Bruhnes, il anime la *Revue de Fribourg* qui se veut ouverte à l'enseignement pontifical en matière sociale.⁶

Cette orientation se maintient jusqu'à la condamnation du Sillon par Pie X en 1910, qui marque un coup d'arrêt. Mais à la fin du pontificat de Léon XIII et surtout depuis l'élection du nouveau Pape, en août 1903, certaines crispations se font sentir qui conduiront à la crise moderniste et à des campagnes de délations qui n'épargnent pas Fribourg d'où l'on dénonce à Rome le modernisme exégétique mais aussi social.⁷

Ainsi, par exemple, un Congrès catholique international est agendé par C. Decurtins à Fribourg en juillet 1902 et J. Bruhnes s'active pour obtenir des collaborations françaises. Finalement, seule une réunion in-

6 Francis Python, «Les professeurs français de l'Université de Fribourg, relais des idées sillonnistes en Suisse», dans Jean-Marie Mayeur [dir.], *Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale. Actes du colloque des 18 et 19 mars 2004, Besançon*, Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, pp. 179-200. Voir aussi Nadine Boucherin, *L'influence du sillonnisme en Suisse romande (1902-1910)*, Genève, 2002 (mémoire de licence non publié).

7 Dominique Barthélemy, *Idéologie et fondation. Etudes et documents sur l'histoire de l'Université de Fribourg/Suisse. Etudes I*, Fribourg: Ed. Universitaires, 1991, pp. 84-89.

ternationale des catholiques a lieu à Fribourg, en octobre 1903, où Sanguier est présent et à laquelle prennent part plusieurs professeurs de l'Université.⁸ On décide de relancer l'Union de Fribourg et d'établir une commission internationale et un secrétariat général avec siège à Fribourg mais le grand congrès fondateur, prévu en 1904, n'a pas lieu et l'on se contente de publier une quinzaine de rapports présentés à cette réunion interne, dont en particulier une réimpression des thèses de la première Union de Fribourg. On ne s'explique pas cet échec mais le *Motu proprio* de Pie X du 18 décembre 1903 n'y est peut-être pas étranger.

Un autre épisode illustre les divisions qui touchent l'Université. S'inspirant de l'exemple français, le secrétariat romand de l'Association Populaire Catholique Suisse organise, en 1910, la première Semaine sociale de Suisse, une sorte de cours de cadre pour les tenants du catholicisme social de Romandie.⁹ Marius Gonin, l'âme des Semaines sociales françaises, encourage Georges Montenach à la fixer à Fribourg pour bénéficier de la pléiade de professeurs de l'Université (au lieu de Saint-Maurice). Les professeurs J. Beck, J. Bruhnes et C. Decurtins figurent dans les travaux préparatoires mais aucun universitaire ne l'anime en fin de compte, sauf un juriste. Là encore, cette réserve tant de Decurtins que des professeurs sillonnistes absents après la condamnation par le Pape de Sillon, illustre la difficulté pour les professeurs de l'Université de répondre adéquatement à la demande des mouvements et organisations sociales. Des difficultés semblables se remarqueront dans la deuxième séquence.

8 Francis Python, «Les professeurs française de l'Université de Fribourg», pp. 193-195.

9 Francis Python, «Semaines sociales et Katholikentage. L'influence du modèle français en Suisse romande», dans Durand Jean-Dominique [dir.], *Les Semaines sociales de France, 1904-2004*, Paris: Parole et Silence, 2006, pp. 377-388, notamment pp. 380-383. Etude basée en partie sur le mémoire de licence d'Emmanuel Gonzalez, *La Première Semaine sociale organisée à Fribourg en 1910. Un essai du catholicisme social romand*, Fribourg, 1999 (non publié).

Le recours à l'ordre, souci de l'entre-deux-guerres 1917-1941

Ordre international et ordre professionnel (corporatisme), tels sont les préoccupations de l'enseignement social chrétien repérables dans le milieu universitaire durant cette période.

Dans un premier temps, le pôle universitaire paraît assez affaibli en ce qui concerne le rayonnement de la doctrine sociale de l'Eglise. Les initiatives viennent d'abord du milieu associatif: les organisations chrétiennes-sociales, emmenées par l'abbé André Savoy¹⁰, donnent dans le corporatisme, solution qui se trouve avoir été défendue dans les documents de l'Union de Fribourg mais que Léon XIII n'avait pas privilégiée dans *Rerum Novarum*.

Le milieu universitaire, imprégné de médiévalisme¹¹, ne la voyait certainement pas d'un mauvais œil. Toutefois, c'est d'abord sur le registre d'un nouvel ordre international que plusieurs professeurs s'engagent à titre plus individuel que collectif à la fin de la Guerre mondiale. Un «Comité catholique d'études internationales» voit le jour en 1917, en provenance surtout du camp de l'Entente (G. Gariel, M. Turmann, J. Zeiller, P. Arcari) et s'élargit sous l'égide de G. de Montenach en «Union catholique d'études internationales» dont le but est d'étudier en commun certains problèmes de droit international et de législation sociale.¹² Le siège en est fixé à Fribourg et l'action de l'UCEI est orientée vers la SDN où elle tente de faire valoir les conceptions catholiques relatives à l'ordre international. On constate assez rapidement sous l'influence de Gonzague de Reynold, son deuxième président depuis 1926, une atténuation de l'intérêt pour la question sociale même si l'UCEI se réclame de la première Union de Fribourg. On compte quelque vingt

10 Sur ce leader voir Roland Ruffieux, *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande, 1891-1949*, Fribourg: Ed. Universitaires, 1969, passim.

11 Ernst Tremp, «Das Mittelalter als Modell: «Mediävalismus» im Gründungskonzept und in den Anfängen der Universität Freiburg», dans *Lieux de mémoire fribourgeois*. Actes du colloque des 7 et 8 oct. 1994, dans *Annales fribourgeoises*, 61-62 (1994-1997), pp. 213-233.

12 Philippe Trinchan, *L'Union catholique d'Etudes internationales 1920-1939*, Fribourg, mémoire de licence, Lettres, 1989 (dactyl.).

professeurs de l'Université de Fribourg qui ont participé plus ou moins activement à la vie de l'UCEI sans que celle-ci ne parvienne à institutionnaliser davantage ses liens avec l'Alma Mater.¹³ Un projet est bien lancé en 1928, visant à fonder à l'Université un Institut catholique d'études juridiques, sociales et internationales en réponse au défi de l'ouverture à Genève en 1927 de l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationales, mais les moyens font défaut.

L'intérêt de l'Université et de ses professeurs semble en revanche plus marqué à la fin des années 20, pour les questions sociales dans la ligne de rénovation de la société qui figurera dans *Quadragesimo Anno* de Pie XI en 1931.

Un an même avant la publication de l'encyclique, on trouve une pétition émanant du «Cercle social universitaire» et revêtue de la signature de 355 étudiants qui réclame la création d'une chaire de sociologie chrétienne et demande l'appel à sa tête de l'abbé Savoy, l'apôtre de la corporation en Suisse romande.¹⁴ La requête n'aboutit pas mais le conseiller d'Etat Joseph Piller, un corporatiste convaincu¹⁵, travaille à renforcer l'enseignement économique et social dans ce sens, en appelant à l'Université des hommes comme Jakob Lorenz, Josef Schwarzfister et surtout Eugène Bongras. La tenue d'une Semaine sociale organisée à Fribourg en 1941 par l'Université et la Fédération ouvrière chrétienne-sociale pour faire le point sur l'orientation corporatiste alors en pleine crise, montre le besoin d'un renouvellement.¹⁶ Un premier fruit de cette réflexion est sans doute l'installation à Fribourg d'un Institut international des classes moyennes en 1942, mais c'est au lendemain du conflit mondial que le renouvellement est le plus apparent.

13 Frédéric Yerly, «Entre Rome et Genève. Les catholiques en quête d'une Société des Nations idéale», *Equinoxe* no. 17, printemps 1997, pp. 55-70.

14 Roland Ruffieux, *Histoire de l'Université de Fribourg*, t. 1, pp. 179-181.

15 Jean-Jacques Friboulet, «La pensée politique de Joseph Piller: corporatisme et fédéralisme dans la perspective du bien commun», dans *Fribourg et l'Etat fédéral. Intégration politique et sociale, 1848-1998*. Actes du colloque, interdisciplinaire 17-18 avril 1999, Fribourg: Ed. Universitaires, 1999, pp. 289-301.

16 Francis Python, «Semaines sociales et Katholikentage. L'influence du modèle français en Suisse romande», *art. cit.*, pp. 386-387.

La mise en place et le développement entravé d'un Institut de sciences sociales et politiques 1945-1975

Le projet de cet Institut naît au lendemain de la Deuxième Guerre et se trouve être porté par le conseiller d'Etat Joseph Piller et le professeur Eugène Bongras, économiste secondé par le professeur de philosophie sociale, Arthur Fridolin Utz. Il s'agit, selon ses auteurs, d'offrir d'abord une «étude approfondie des principes qui sont à la source des solutions chrétiennes», avec un deuxième volet pour «en dégager l'action sur le terrain politique, social et économique». Les fondements se trouvent être en facultés de théologie et de philosophie mais il s'agit de «jeter des ponts, selon Bongras, entre les principes et la réalité»¹⁷ et huit disciplines sont présentées en guise d'enseignement: philosophie sociale, ethnologie et théorie des formes de la culture, sociologie et structure sociale, histoire et histoire diplomatique, politologie, histoire des doctrines et des structures économiques, droit public général et histoire de l'Etat et droit des gens. Les Facultés de droit et de lettres sont concernées mais l'Institut, appelé parfois aussi Ecole, devait fonctionner comme centre de recherche avec ses structures propres sous la direction conjointe des professeurs Bongras et Utz. Une revue intitulée *Politeia* était l'organe de l'Institut qui parut de 1948 à 1953, flanquée d'une collection d'ouvrages sous le même nom, dirigée par le P. Utz.

Très rapidement, l'Institut fut l'objet de contestation de la part des juristes en raison de son statut particulier qui ne le rattachait pas à une Faculté. Il apparaît que des discussions sont menées à l'origine de l'Institut pour en faire l'instrument d'une relance de l'UCEI mais cela n'aboutit pas. L'Institut en revanche fonctionne comme un centre de coordination des instituts de sciences sociales d'obédience catholique dans l'orbite du mouvement de *Pax Romana*. Des réunions d'études et des colloques sont organisés en ce sens, dont l'un à Fribourg en 1948, et le St-Siège confie à l'Institut de Fribourg l'organisation du Congrès social international de l'année sainte en 1950 à Rome.

17 Francis Python, «La Doctrine sociale de l'Eglise dans l'enseignement à l'Université de Fribourg», p. 109.

En 1955, E. Bongras quitte la direction de l'Institut et de nouveaux statuts l'ancrent définitivement en lettres en 1957, sous la direction du P. Utz. Son but est alors décrit comme devant mener à l'élaboration scientifique de questions de faits et d'actualité du domaine social et politique à la lumière du droit naturel et de la doctrine sociale catholique. L'échec de la dimension interfacultaire provient en partie de la restructuration de l'enseignement économique et social en Faculté de droit qui aboutit à la création d'une section économique et sociale autonome au sein de la faculté juridique.¹⁸ L'orientation est donnée d'un enseignement plus empirique, renforcé par de nouveaux professeurs, Jean-Marie Valarché, Willy Büchi, plus tard Gaston Gaudard et Ernest Bernd Blümle, certes attachés à certains éléments de l'enseignement social chrétien mais menant des recherches selon les canons d'une science positive.

Le départ du P. Utz en 1976, et l'arrivée du professeur Otfried Höffe, provoque un changement d'orientation et un changement de nom de l'institution, devenant «Institut international de philosophie sociale et politique». Son but est désormais de faire de l'enseignement et de la recherche selon une «approche philosophique des problèmes fondamentaux et d'actualité du monde contemporain à l'aide des concepts et principes d'humanité et de justice».

Dernière étape: les évolutions récentes 1976-2000

Ce sont des évolutions qui vont dans plusieurs sens et qui sont provoquées par des initiatives multiples. Il y a d'abord une ouverture à des problèmes nouveaux, en particulier les rapports inégaux Nord-Sud, auxquels le professeur de théologie morale, le P. Carlos J. Pinto de Oliveira, en poste depuis 1968, est très sensible, dans la lignée de *Populorum progressio*. Il y a ensuite banalisation et dilution de l'enseignement social

18 Jean Valarché, «L'évolution de l'enseignement à la Section des sciences économiques et sociales de 1953 à 1989», dans Roland Ruffieux, *Histoire de l'Université de Fribourg*, t. 2, pp. 628-634.

chrétien, ainsi qu'une crise de confiance provoquée par l'évolution de l'Eglise postconciliaire en ce qui concerne sa spécificité. A noter aussi l'influence des thèses du livre du P. Marie-Dominique Chenu: *La Doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie*, affirmant que «c'est la pratique sociale qui commande la conceptualisation doctrinale». C'est autour de cette question que l'on débat à plusieurs niveaux dans ce colloque qui a lieu à Fribourg en 1981 sur «L'Eglise et la question sociale aujourd'hui» pour commémorer le nonantième anniversaire de *Rerum Novarum*.¹⁹

Cela se passe dans un contexte d'affaiblissement du milieu catholique suisse et de cette sub-culture catholique dont Urs Altermatt a retracé l'évolution.²⁰ La déconfectionnalisation du parti démocrate-chrétien et d'une large partie des syndicats d'obédience chrétienne-sociale ainsi que le processus plus large de sécularisation des cantons catholiques font que la demande sociale concernant un enseignement doctrinal en cette matière n'est plus guère relayée à l'Université.

L'arrivée de Jean-Paul II en 1978, et surtout sa première encyclique sur la question sociale *Laborem exercens* en 1981, suscite un certain intérêt mais ne débouche pas immédiatement sur des initiatives. A moins qu'il ne faille voir un premier effet local et pratique de cette encyclique dans la constitution, en 1984, d'un groupe au sein de l'Union chrétienne sociale de la ville de Fribourg qui cherche ouvertement à revitaliser cette composante du parti démocrate-chrétien cantonal sous l'égide de Nicolas Michel, alors secrétaire général de la Direction de l'Instruction Publique. Le groupe se donne des statuts en 1985 et surtout organise des cycles de formation pour militants explicitement orientés sur l'enseignement social chrétien.²¹ Ainsi en 1986, le cycle comprend une conférence du prof. Manfred Spieker, de l'Université de Osnabrück, portant précisément sur le bien commun et la responsabilité des corps intermédiaires. Cela révèle l'orientation de ce foyer de militants assez proche des conceptions de P. Utz, et dont les leaders sont Nicolas Michel et Moreno Bernasconi, un journaliste membre de Communion et Libération.

19 Sous la direction d'Otfried Höffe, Fribourg: Ed. Universitaires, 1984.

20 Urs Altermatt, *Le catholicisme au défi de la modernité*, Lausanne: Payot, 1994.

21 Archives privées: documentation diverse sur l'enseignement social chrétien à l'Université de Fribourg à partir des années 1980.

La deuxième encyclique sociale de Jean Paul II, publiée en 1987, *Sollicitudo rei socialis*, fait naître d'autres initiatives, notamment une Fondation pour la promotion de l'enseignement social chrétien par Nicolas Michel, qui est nommé professeur extraordinaire à la Faculté de droit cette même année. Parallèlement, un groupe animé par des personnes d'orientation semblable, reprend le flambeau de l'Union chrétienne sociale et, sous les termes de «Religion et société», déploie une action visant à analyser et affirmer la place du christianisme dans les institutions et la culture.

Désormais le relais universitaire est à nouveau actif comme on l'observe avec l'organisation d'un grand colloque en 1991 pour le centenaire de *Rerum Novarum*, sous l'égide de Nicolas Michel, et dont le titre des Actes est évocateur «L'enseignement social chrétien. Les nouveaux défis»²², alors que le titre du colloque était énoncé plus simplement: «Cent ans d'enseignement social chrétien (1891-1991)». Un grand nombre de professeurs et de collaborateurs scientifiques de l'Université ainsi que des militants d'organisations chrétiennes, syndicales et patronales, furent engagés dans ce colloque qui ne devait pas rester sans lendemains.

Un premier fruit en est le lancement, en 1991, par le Père J. Pinto de Oliveira et le professeur émérite mais encore très actif, Ramon Sugranyes de Franch d'un programme d'analyse des documents épiscopaux en matière sociale de tous les continents qui est financé par le Fonds national et le Conseil de l'Université. Un grand colloque sur «Ethique, économie et développement. L'enseignement des évêques des cinq continents» est organisé en 1993 par l'Institut international Jacques Maritain et par l'Université de Fribourg qui débouche en 1994 sur l'institutionnalisation du CIDRESOC. Le programme CIDRESOC sera placé sous la direction du professeur Roger Bethouzoz qui est nommé à ce moment à la chaire de théologie pastorale.

On ne suivra pas les activités de ce centre, qui est destiné à établir une banque de données informatisées sur les enseignements épiscopaux en matière sociale et à publier des fiches analytiques. Un volumineux répertoire contenant 1500 documents de 1891 à 1991 est édité en 1997,

22 Fribourg: Ed. Universitaires, 1991.

sous le titre: *Economie et développement*.²³ Pour la période qui suit de 1991 à 1994, un bulletin, *Economie sociale et développement* contenant ces fiches, est publié à partir de 2000.

Le CIDRESOC développe encore d'autres activités et publications; ainsi un colloque est organisé en février 1998 sur le thème: «L'Eglise dans le dialogue social, éthique, économique et développement» où interviennent notamment le P. Berthouzo, Sugranyes de Franch et l'économiste Maurice Villet. Les préoccupations de frère Roger pour les problèmes du droit à l'alimentation conduisent encore à un colloque avec l'Institut d'éthique et des droits de l'homme, objet d'une publication en 1999, intitulée: «Faim de vivre. La multidimensionalité du droit à l'alimentation».²⁴

Cette ouverture de l'enseignement social chrétien qui accompagne la globalisation en cours, ne doit pas faire oublier un autre aspect de l'activité universitaire de frère Roger, à savoir la mise sur pied, dès 1995, de cours et séminaires interfacultaires sur l'enseignement social chrétien en collaboration avec les professeurs Nicolas Michel (Droit), Jean-Jacques Friboulet (Sciences économiques et sociales) et Francis Python (Lettres), sans oublier les apports des deux professeurs émérites, R. Sugranyes et J.-M. Valarché. Ces cours et séminaires rassemblant au départ des étudiants des quatre facultés suivant l'appartenance des professeurs, étaient organisés sous un angle chronologique (étude des grands textes pontificaux) et sous un angle thématique (par exemple, en 1998-99: «justice et coopération» et en 1999-2000: «une approche de la notion de travail»). Le départ de Nicolas Michel pour Berne et les difficultés de gestion du CIDRESOC dès 2000, casse la dynamique interfacultaire mais l'enseignement subsiste en théologie morale avec, parfois quelques apports professoraux d'autres facultés.

Cette brève expérience de cinq ans où un enseignement social chrétien a pu être dispensé hors Faculté de théologie mais dans un cadre interfacultaire, s'inscrit dans la longue durée de notre Université où constamment fut recherchée l'institutionnalisation de cet enseignement. On remarquera que les trois éléments mis en avant comme caractéristiques

23 *Répertoire des documents épiscopaux de cinq continents (1891-1991)*, Fribourg – Paris: Ed. Universitaires – Ed. du Cerf, 1997, 808 p.

24 Fribourg: Ed. Unesco – IEDH – CIDRESOC, 2000, 135 p.